

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (UE) n° 1907/2006, annexe II,
Modifié par le RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2015/830,
Conformément au RÈGLEMENT (CE) n ° 1272/2008

PolyMax™ PETG

Version 1.0

Date de publication : 18-06-2019

Date de révision : 18-06-2019

Numéro d'enregistrement FDS : CSSS-TCO-010-131597

Section 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Identification d'étiquetage / nom commercial : PolyMax™ PETG

Identifications supplémentaires : Pas disponible

Identification du produit : Voir section 3

Numéro d'indice : Pas disponible

N° d'enregistrement REACH : Pas disponible

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Usages identifiés :

Filament d'impression 3D.

1.2.2 Utilisations déconseillées :

Non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur (Représentant exclusif) : -

Fournisseur(Fabricant) : JF Polymers (Suzhou) Co., Ltd.

Adresse : Bâtiment 6&7&11, N°2, Hai Cheng Road, Zone de développement économique et technologique de Chang Shu, 215513, République populaire de Chine

Contact (courriel) : Zhenggang Cai (zhenggang.cai@polymaker.com)

Téléphone : +86-512-52058005

Fax : -

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

+86-512-52058005

Joignable en dehors des heures de bureau ? OUI NON

Section 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

2.1.1 Classification :

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008, sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis :

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008	
Classes de danger / Catégories de danger	Codes de danger
Pas classé	N/D

2.2 éléments d'étiquetage :

Pictogrammes de danger : Aucun pictogramme de danger n'est utilisé.

Mention(s) d'avertissement : Aucune mention d'avertissement utilisée.

Mentions de danger : Pas applicable.

Nom du produit : PolyMax™ PETG

Version # : 1.0

Date de publication : 18-06-2019.

Date de révision : 18-06-2019.

FDS UE

1 / 7

Mentions de mise en garde : Pas applicable.

2.3 Autres dangers :

Non disponible.

Section 3 Composition/informations sur les composants

Substance/Mélange : Mélange

Ingrédient(s) : Ce produit ne contient pas de composants dangereux au-delà de la valeur d'arrêt selon le Règlement (CE) 1272/2008.

Section 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.1.1 En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires quelconques.

4.1.2 En cas de contact avec la peau :

Peut irriter la peau abîmée. Laver avec beaucoup d'eau et du savon.

4.1.3 En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.1.4 En cas d'ingestion :

Si de grandes quantités sont ingérées, donner de l'eau à boire à la victime et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour la santé humaine.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : Employer les méthodes d'extinction appropriées aux circonstances locales et au milieu ambiant.

Moyens d'extinction inappropriés : Non disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

5.3 Conseils pour les sapeurs-pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie le cas échéant.

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

6.1.1 Pour les non-secouristes : Éviter la formation de poussière.

6.1.2 Pour les secouristes : Porter un équipement de protection respiratoire agréé NIOSH/MSHA convenable si de la poussière est produite.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher une grande quantité de produit entrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients fermés et étiquetés de manière appropriée pour le stockage.

6.4 Référence à d'autres sections :

Consulter la section 7 pour obtenir de plus amples informations sur la

manipulation prudente.

Consulter la section 8 pour obtenir de plus amples informations sur l'équipement de protection individuelle.

Consulter la section 13 pour obtenir de plus amples informations sur la mise au rebut.

Section 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

7.1.1 Mesures de protection : Fournir une ventilation par aspiration appropriée dans les endroits où de la poussière s'est formée.

7.1.2 Conseils sur l'hygiène générale du travail : Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après l'utilisation. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant de manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Conserver le récipient fermé dans un endroit sec. Éviter la formation de poussière.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas applicable.

Section 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

8.1.1 Valeurs limites nationales Non disponible.

d'exposition professionnelle :

8.1.2 Limites d'exposition supplémentaire Non disponible.

sous les conditions d'usage :

8.1.3 Valeurs DNEL/DMEL et PNEC : Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition :

8.2.1 Mesures d'ingénierie appropriées : Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres mesures d'ingénierie afin de maintenir le seuil d'exposition aux contaminants en suspension dans l'air de l'ouvrier inférieur aux limites recommandées ou réglementaires. Si les activités de l'utilisateur produisent de la poussière, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation pour maintenir l'exposition aux contaminants aéroportés en dessous des limites d'exposition.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que le port d'équipement de protection :

Protection yeux/visage : Lunettes de sécurité lorsqu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection du corps : Les vêtements de travail recouvrant la peau; porter des blouses étanches à la poussière si de grandes quantités de poussière sont générées.

Protection respiratoire : La protection respiratoire n'est pas requise. Pour la protection contre les niveaux de nuisance des poussières, utiliser des masques anti-poussières de type P1 (EN 143). Utiliser les respirateurs et les composants testés et approuvés selon les normes officielles appropriés telles que CEN (UE).

Dangers thermiques : Porter des vêtements appropriés pour éviter la chaleur.

8.2.3 Contrôles d'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Conformément à la réglementation locale, aux règlements fédéraux et aux prescriptions légales.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Apparence :	Solide
Couleur :	Variée
Odeur :	Pas disponible
Seuil de perception d'odeur :	Pas disponible
pH :	Pas disponible
Point/intervalle de fusion (°C) :	220 °C
Point/intervalle d'ébullition (°C) :	Pas disponible
Point de vaporisation (°C) :	Pas disponible
Évaporativité :	Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité (%) :	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas disponible
Température d'inflammation (°C) :	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'explosion :	Pas disponible
Pression de vapeur (20°C) :	Pas disponible
Densité de vapeur :	Pas disponible
Densité relative :	1,20
Masse volumique (kg/m³):	Pas disponible
Solubilité dans l'eau (g/l) :	Insoluble dans l'eau
n-Octanol/Eau (log Po/w) :	Pas disponible
Température d'auto-inflammation :	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible
Viscosité, dynamique (mPa.s) :	Pas disponible
Propriétés explosives :	Pas disponible
Propriétés d'oxydation :	Pas disponible
Formule moléculaire :	Pas disponible
Masse moléculaire :	Pas disponible
9.2. Autres informations :	
Liposolubilité (solvant- huile à préciser)	Pas disponible
etc. :	
Tension de surface :	Pas disponible
Dissociation constante dans l'eau (pKa) :	Pas disponible
Potentiel de réduction d'oxydation :	Pas disponible

Section 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :	La substance est stable dans des conditions de stockage et de manutention normales.
10.2 Stabilité chimique :	Stable à température ambiante dans des récipients fermés et dans des conditions de stockage et de manutention normale.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter :	Matériaux incompatibles.
10.5 Matières incompatibles :	Agents oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux :	Oxyde de carbone.

Section 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë :	
LD50(Oral, Rat) :	Pas disponible
CL50 (Inhalation, rat) :	Pas disponible
DL50 (Cutanée, Lapin) :	Pas disponible
Irritation/corrosion de la peau :	Pas classé
Affection/irritation oculaire sévère :	Pas classé
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau :	Pas classé
Mutagenicité de cellule germinale :	Pas classé
Cancérogénicité :	Pas classé
Toxicité pour la reproduction :	Pas classé
STOT- Exposition unique :	Pas classé
Exposition répétée-STOT :	Pas classé
Risque d'aspiration :	Pas classé

Section 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Toxicité aiguë (court-terme) :

LC50(96h, Poisson) : Pas disponible

LC50(48h, Crustacé) : Pas disponible

EC50(72h, Algue/plantes aquatiques) : Pas disponible

Toxicité chronique (long terme) :

NOEC(Poisson) : Pas disponible

NOEC(Crustacé) : Pas disponible

EC50(Algue/plantes aquatiques) : Pas disponible

12.2 Persistance et dégradabilité : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12.4 Mobilité au sol : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non disponible.

12.6 Autres effets néfastes : Non disponible.

Section 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets : Toute pratique d'élimination doit être conforme à toutes les lois et réglementations locales et nationales. Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Section 14 Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID)	Voies navigables intérieures (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO/IATA)
Numéro NU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non	Non
Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Section 15 Informations Réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Renseignements pertinents concernant l'autorisation : Pas applicable.

Renseignements pertinents concernant la restriction : Pas applicable.

Autres règlements de l'UE :

Les restrictions relatives à l'embauche de personnes jeunes doivent être respectées. Seules les personnes techniquement qualifiées sont habilitées à utiliser le produit.

Autres règlements nationaux :

Pas applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

OUI

NON

Section 16 Autres Informations

16.1 Indication de changements :

Version 1.0 Modifiée par le règlement (UE) 2015/830

16.2 Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport routier international des marchandises dangereuses

RID : Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses

ADN : Accord européen sur le transport maritime international des marchandises dangereuses

IMDG : Code maritime international sur les marchandises dangereuses

ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale

IATA : Association du transport aérien international

LC50 : concentration létale moyenne

CE50 : La concentration effective de la substance qui cause 50% de la réponse maximale.

NOEC : Aucune concentration avec effet observée

DNEL : dose dérivée sans effet

PNEC : concentration prévisible sans effet

16.3 Références aux documents de base et aux sources de données

ECHA Données des substances enregistrées

16.4 Instructions de formation :

Pas applicable.

16.5 Informations supplémentaires :

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée et est destinée uniquement pour ce produit.

16.6 Avis au lecteur :

Les employeurs devront utiliser ces informations uniquement en complément aux autres données qu'ils auront rassemblées. Ils

devront faire preuve d'un jugement indépendant en ce qui concerne l'aptitude de ces informations à garantir une utilisation correcte et à protéger la santé et la sécurité de leurs employés. Ces informations sont fournies sans aucune garantie et l'utilisateur est seul responsable de toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé.

Auteur : Hangzhou C&K Testing Technique Co., Ltd Site Web : www.cirs-ci.com Tél : 0571-89900715 Email : test@cirs-group.com

